



490 rue St-Isidore, local 202  
Saint-Lin – Laurentides QC J5M 0M5

## Avis de convocation Assemblée générale du 30 juin 2020

Madame, Monsieur,

Le club de patinage artistique Tourbillon des Laurentides est heureux de vous convoquer à son assemblée générale annuelle. En raison des circonstances exceptionnelles reliées à la pandémie de Covid-19, **nous procéderons cette année à une réunion par visioconférence que nous tiendrons sur la plateforme Zoom.**

Prenez note qu'en raison de la limite de temps qui nous sera imposée, il n'y aura aucune lecture des rapports lors de l'assemblée. Tous les rapports seront mis à votre disposition sur le site internet du club avant la réunion afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Nous joignons à la présente l'ordre du jour de cette rencontre. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à l'avoir en main au moment de la réunion.

Date: Mardi le 30 juin 2020  
Heure: 19h  
Endroit: Visioconférence sur la plateforme Zoom  
Numéro de la réunion : À venir pour ceux qui auront confirmé leur présence.

### **Des élections seront tenues pour les postes suivants :**

<b>Président(e)</b>	<b>mandat de 2 ans</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>mandat de 2 ans</b>
<b>Deux administrateurs(trices)</b>	<b>mandat de 2 ans</b>
<b>Un(e) administrateur(trice)</b>	<b>mandat de 1 an</b>

Nous joignons à la présente un bulletin de mise en candidature que vous pouvez compléter et expédier à Madame Manon Larouche, présidente d'élection, à l'adresse mentionnée sur le bulletin. Toute personne d'âge légal est éligible à être mise en nomination. Pour être considérés valides, les bulletins de mise en candidature devront être reçus par Mme Larouche au plus tard le 25 juin 2020.

**Puisque les élections s'effectueront par vote secret en ligne, tous les membres qui prévoient participer à l'AGA doivent nous confirmer leur présence par courriel à l'adresse [marielise.gendron@yahoo.ca](mailto:marielise.gendron@yahoo.ca) au plus tard le 25 juin 2020. Cette confirmation est essentielle afin de vous prévaloir de votre droit de vote lors de la réunion.**

*\*\*\* À noter que le code de la réunion ne sera pas le même pour l'AGA et l'assemblée extraordinaire. Il est important de mentionner lorsque vous confirmer votre présence, si vous désirez participer à l'AGA, à l'assemblée extraordinaire ou bien aux deux afin de vous assurer de recevoir les bons codes d'accès.*

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Marie-Lise Gendron  
Présidente  
p.j. ordre du jour, bulletin de mise en candidature